



## ÉTOILE DE SAINT ROCH RÈGLEMENT TOURNOI SIXTE

### Article 1 – Modalités du tournoi

L'Etoile de Saint Roch organise le 16-06-2024 un tournoi de sixte qui aura lieu à partir de 8h30 au stade du Plessis. Le tournoi comportera 32 équipes maximum.

Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFF nés en 2006 et avant, aux conditions définies dans les articles suivants :

- Tous les joueurs doivent être licenciés FFF
- Une équipe est composée de 7 joueurs maximum dont 1 gardien de but, 5 joueurs de champ et 1 remplaçant
- Tout participant doit être identifié sur la feuille d'engagement d'équipe, établie au moment de l'inscription. Seuls les joueurs figurant sur cette fiche pourront prendre part au tournoi.
- La feuille d'engagement d'équipe doit mentionner le nom, prénom et numéro de licence présentée

Tout **transfert de joueurs** d'une équipe à une autre est **interdit**.

Les équipes devront se présenter une heure avant le début du tournoi à la table de marque (soit 8h).

### Article 2 – Annulation du tournoi

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler le tournoi en cas d'inscriptions insuffisantes d'équipes, de conditions météorologiques défavorables ou pour toutes autres raisons.

Les organisateurs préviendront alors le responsable de chaque équipe inscrite et les droits d'inscription lui seront restitués.



### **Article 3 – Inscription des équipes**

L'engagement des équipes est composé de la fiche d'engagement dûment remplie et du paiement des droits d'inscription (70€ par équipe). L'inscription de l'équipe au tournoi vaut acceptation du présent règlement par l'ensemble des membres de l'équipe. En cas de forfait d'une équipe pendant le tournoi, les droits d'inscription restent acquis à l'Etoile de Saint Roch.

### **Article 4 – Organisation des matchs**

Les matchs se dérouleront sur un terrain en herbe, en demi-terrain de type football à 8 soit 2 terrains. Les équipes seront réparties, par tirage au sort, en poules.

Le tournoi se déroulera en 2 phases.

#### **1<sup>ère</sup> PHASE :**

Cette première phase se déroulera sous forme d'un mini championnat par poules soit 8 poules de 4 (ou 3 selon le nombre d'équipes engagées).

A l'issue du classement, les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tournoi principal. Le troisième et le quatrième seront qualifiés pour le tournoi consolante.

Le classement s'effectue comme suit :

- Match gagné par plus de 2 buts d'écart : 4 points
- Match gagné par moins de 2 buts d'écart : 3 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Forfait ou retard excessif : 0 point (score 3-0)

En cas d'égalité de points, l'avantage sera donné comme suit :

- A- La meilleure attaque
- B- La meilleure défense
- C- Série de 3 tirs aux buts par joueurs différents



## **2ème PHASE :**

Pour la principale : 4 poules de 4 soit 16 équipes. Seules les 2 premières équipes de chaque poule accèderont au quart de finale, demi-finale et finale.

Pour la consolante : 4 poules de 4 soit 16 équipes. Seules les 2 premières équipes de chaque poule accèderont au quart de finale, demi-finale et finale.

A partir des quarts de finale, les matchs seront à élimination directe. En cas d'égalité à la fin du match, les équipes seront départagées par une série de 3 tirs au but par 3 joueurs différents. S'il y a égalité, la série continue, un tir par un tir, jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur.

## **Article 5 – Règles du jeu**

Les rencontres sont dirigées par des arbitres officiels et bénévoles.

La durée de toutes les rencontres sera de 8 minutes, à l'exception des finales qui se dérouleront en 2 fois 8 minutes pour la consolante et 2 fois 10 minutes pour la principale.

Le tournoi est régi selon les règlements de la FFF à l'exception :

- Tous les coups francs seront directs avec un mur de 6 mètres
- Le gardien ne pourra utiliser ses mains en dehors de la surface délimitée (5m50)
- La règle du hors-jeu est supprimée
- Toute faute dans la surface sera sanctionnée par un pénalty

Les règles de football concernant la passe au gardien sont appliquées.

**Les tacles sont strictement interdits.**

Les équipes devront se tenir prêtes à pénétrer sur le terrain dès la fin du match précédent. Tout retard supérieur à 1 minute sera automatiquement sanctionnée par un forfait.

Toute réserve concernant la qualification et la participation d'un joueur à un match devra se faire impérativement avant le coup d'envoi.



Tout joueur sanctionné d'un carton jaune sera exclu de la rencontre durant 2 minutes. Tout joueur sanctionné d'un carton rouge (faute violente, coup à l'adversaire ou arbitre...) ne pourra pas participer à la suite du tournoi.

Toutefois, en cas de faute grave contraire à l'esprit de cette journée, l'équipe à laquelle appartient le joueur fautif pourra être exclue du tournoi. En cas de fraude ou de bagarre d'une équipe, celle-ci sera exclue du tournoi.

### **Article 6 – Litige**

Tout litige non prévu par le présent règlement sera tranché par les organisateurs, seuls compétents. Les décisions du jury seront sans appel.

### **Article 7 – Responsabilités**

Chaque représentant d'équipe est responsable de la bonne tenue, du respect et de la discipline de sa délégation en toute circonstance.

L'Etoile de Saint Roch, organisatrice du tournoi, décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels et matériels ainsi que les risques de vol, dégradations ou tout autre incident pouvant survenir aux joueurs du fait de leur participation au tournoi.

Chaque joueur doit, à ce titre, être assuré (assurance personnelle).

### **Article 8 – Divers**

L'utilisation des barbecues est interdite sur tout le stade du Plessis pour raison de sécurité. Restauration et buvette seront assurées sur place.

Bonne chance à tous et que les meilleurs gagnent.

**LE COMITE D'ORGANISATION**